



## **Décision de la Commission européenne de ne pas prolonger la durée d'un projet financé au titre du programme Erasmus+, malgré les circonstances extraordinaires causées par la pandémie de COVID-19**

Affaire ouverte

**Affaire 626/2021/AMF - Ouvert le 14/04/2021 - Décision le 26/07/2021 - Institution concernée** Commission européenne ( Pas d'acte de mauvaise administration constaté ) |